

Les pratiquants :

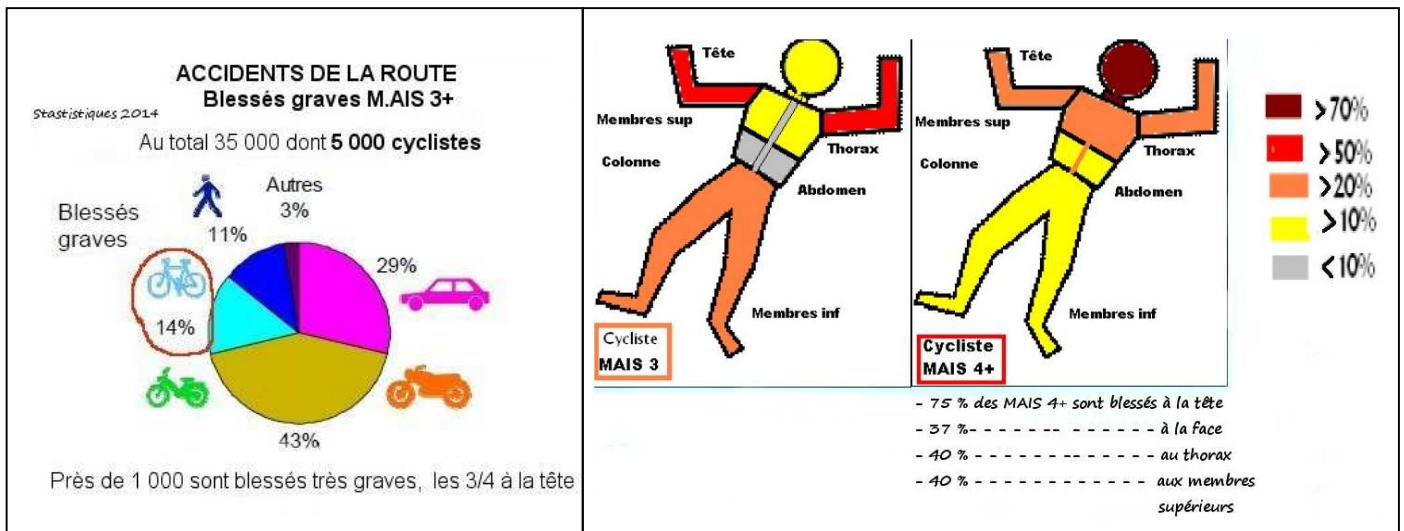
Estimation : 27 millions de vélos, 22 millions de pratiquants réguliers

126 500 licenciés FFCT

A) Statistiques Sécurité routière (provisoires pour 2014) :

1- Les accidents corporels :

- 5000 blessés dont 1000 gravement et 75 % blessés à la tête



- 85 % des accidents corporels ont lieu en agglomération : aux intersections, chute en voulant éviter un piéton ou un obstacle sur la chaussée, manque de maîtrise du vélo...

- les 2/3 des accidents mortels ont lieu en rase campagne, dont 75 % sur les départementales. Le cycliste est heurté par l'arrière.

2- La mortalité :

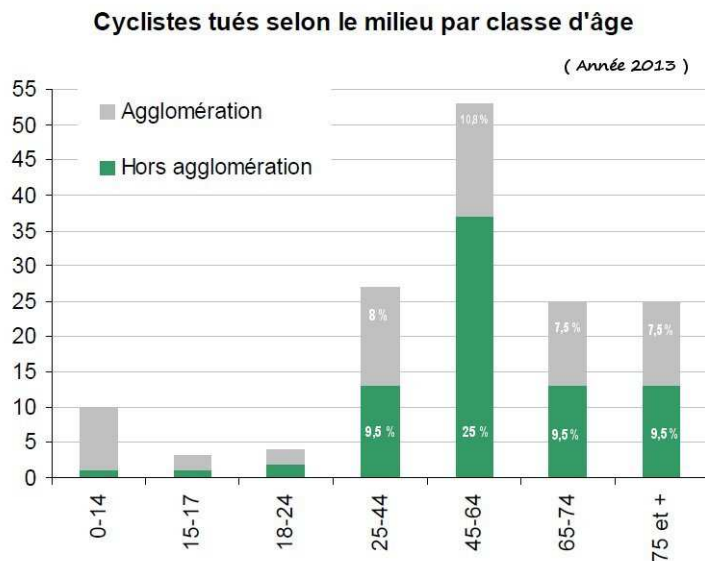
158 accidents mortels en 2014

- Ce qui représente 105 accidents mortels en rase campagne



3-Cyclistes tués par classe d'âge

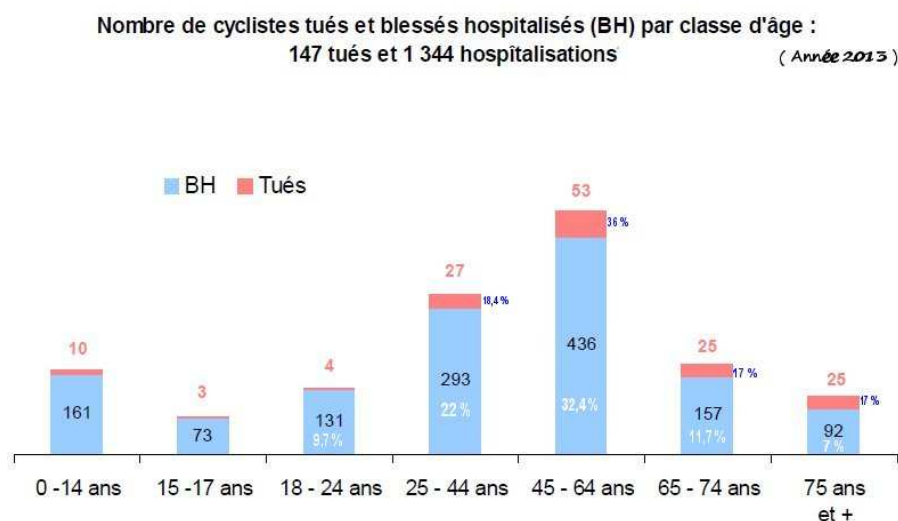
- Les 45 / 64 ans représentent 25 % des tués hors agglomération et 10,8 % des tués en agglomération.



- 1 cycliste tué sur 4 (24,5 %) est heurté par un poids-lourd, un autocar ou un véhicule utilitaire, souvent la conséquence d'angle mort et/ou un manque de visibilité du cycliste.

4-Cyclistes tués et blessés hospitalisés par classe d'âge :

- 45 / 64 ans représente 32,4 % des blessés hospitalisés et 36 % des tués.



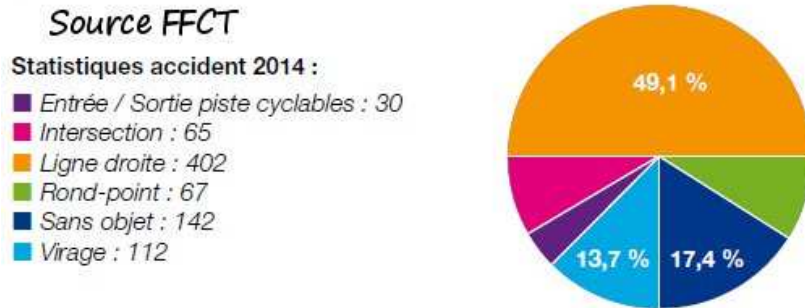
Evolution de la mortalité :

- Entre 2000 et 2014, elle a baissé de 42 % MAIS
 - Entre 2010 et 2014 elle a augmenté de 7,5 %

Où ont lieu les accidents ?

B) Statistiques FFCT :

Sur 818 accidents enregistrés à la FFCT soit 6,5 % des licenciés



Les lignes droites qui favorisent la vitesse des véhicules à moteur représentent près de 50% des accidents des cyclistes.

- 402, soit 49,1% en ligne droite vitesse et manque d'appréciation des véhicules à moteur.
- 112, soit 13,7 % dans un virage
- 67, soit 8,2 % dans un rond-point
- 65, soit 7,9 % à une intersection
- 30, soit 3,7 % à l'entrée ou à la sortie de piste cyclable
- 142, soit 17,4 % sans objet
-

C) Statistiques de la Ligue Auvergne : (tableau : dossier 5-1-2)

Sur 55 accidents déclarés :

- 44..... soit 80 % ont eu lieu sur la route
- 33..... soit 60 % se sont produits en groupe
- pour 20, soit 36 % les infrastructures sont en cause
- 21.....soit 38% sont dus à l'inattention du cycliste.

RECAPITULATION

- 85 % des accidents ont lieu en agglomération.
- 2/3 des accidents mortels ont lieu en rase campagne.
- Près de 50 % des accidents ont lieu sur une ligne droite.
- 1 cycliste tué sur 4 est heurté par 1 poids-lourd, 1 véhicule utilitaire, 1 autocar.
- Les 45 / 64 ans sont les plus touchés par les accidents et la mortalité.

En Auvergne :

- La majorité des accidents ont eu lieu sur la route et se sont produits en groupe.
- Les infrastructures et l'inattention sont à égalité et représentent au total 75% des causes d'accidents.

NOTRE ACTION

En interne :

Utiliser les ressources de la FFCT : dans les diverses publications et plus particulièrement dans le dossier de 2015 « **Unité sécurité** » (accès dossier : 5-2)

1-Etre vu : Page 15

- maillots de couleurs claires voire criardes.
- Si tenue sombre : mettre un gilet de haute visibilité.

2-Protéger sa tête : Page 17

- le casque : à condition qu'il **soit mis correctement** est très efficace en cas de chute.
- Efficacité nulle en cas de choc avec un véhicule motorisé, d'où **l'importance de la conduite à tenir sur route.**

3-Respecter les règles de sécurité :

- Dans les rétrécissements et les giratoires : page 21
- Connaître les nouveaux aménagements dans les villes : page 22
- Eviter les angles morts et anticiper la trajectoire : page 28
- Déplacements en groupe : pages 28 à 30
- La gestuelle et le verbal : pages 31 à 33

4-Responsabilité du club : Le rôle du « délégué sécurité club » est prépondérant :

page 5

- Donner des informations claires sur la responsabilité qui incombe à chaque licencié, aux nouveaux, comme aux anciens : page 27 :
- « Charte des déplacements à vélo ». Un exemplaire « route » et « VTT » est disponible sur ce site ([dossier 6-1](#)). A faire signer lors de l'adhésion.

En externe :

Poursuivre les démarches entreprises depuis 6 ans :

- Réunion des clubs locaux pour lister les problèmes d'infrastructures et définir les priorités :
 - ☞ Aménagement des tourne à gauche
 - ☞ Penser aux « lignes droites » qui sont mortifères.
- Etablir un plan de contact avec les politiques et les services techniques au niveau communal, départemental, cantonal et faire un bilan régulier avec leurs représentants.
- Les clubs de l'Est du département se sont réunis le 29 janvier 2015 pour faire un bilan annuel et actualiser les priorités des aménagements souhaités.
- Faire des points de presse si nécessaire.

Conclusion

Il faut déployer la même énergie sur les actions internes et externes, les unes ne vont pas sans les autres. Ces actions sont assez ingrates car nous ne disposons que notre force de conviction pour impulser les progrès, que ce soit vis-à-vis des élus et des services techniques ou que ce soit vis-à-vis de nos propres adhérents.

Vis-à-vis des politiques et des services techniques, le constat du retard sur les aménagements sécurité en Haute-Loire et le nombre de situations à risques que nous rencontrons doivent être une forte motivation. Quant à nos adhérents dont certains rêvent d'absence de contraintes dès lors qu'ils enfourchent une bicyclette ce n'est que pour leur bien qu'il faut les inciter, parfois fermement, à prendre en compte les risques qu'ils encourent.